



La CFDT partout avec vous



Chalon, le 22 décembre 2011

Bulletin d'information



La CFDT demande la modification des conséquences du « PAS » sur l'emploi, les salariés prestataires et la politique de rémunération par le gel des salaires dans AREVA.

La théorie sociale, c'est quand on sait tout et que rien ne fonctionne, la pratique sociale, c'est quand tout fonctionne et que personne ne sait pourquoi.....

La CFDT AREVA Informé PAR Monsieur OURSEL lors des Comités de Groupes Européen et de France du blocage des recrutements en France sur les fonctions supports et la suppression de 1200 emplois en Allemagne.

La CFDT considère que l'emploi doit être appréhendé à la fois dans son ensemble et avec précision. Les présentations faites sur la stratégie ne nous permettent pas de distinguer par métier et activité les besoins et effectifs nécessaires. Les perspectives doivent aussi être en cohérence avec les compétences disponibles. La CFDT considère que les mesures négociées par le groupe jusqu'à présent sur l'emploi, comme les observatoires européens, nationaux et locaux doivent jouer leurs rôles pleins et entiers. En outre, la direction n'a pas donné de garantie concernant les postes opérationnels quant au maintien des compétences dans les entités.

La direction nous informe de sa volonté de diminuer les coûts des prestations externes du groupe. Cette mesure impacterait de fait la sous-traitance d'activité et les entreprises prestataires. Ces mesures impacteront les emplois et les conditions de travail des salariés prestataires, dont les entreprises ont déjà fortement contribué à l'amélioration des résultats du groupe. Nous pensons qu'une politique de réduction des coûts à outrance pourrait se révéler préjudiciable au fonctionnement et à l'efficacité du groupe AREVA. Nous avons demandé à plusieurs reprises des négociations et des garanties pour les salariés prestataires, il nous semble maintenant urgent de définir des politiques sociales, d'emploi et de maintien des compétences dans ces entreprises pour garantir à AREVA une qualité de prestation suffisante.

La direction porte à notre connaissance, sa volonté de bloquer les salaires en France. Les représentants CFDT AREVA, demandent le retrait de cette mesure.

La CFDT observe que toutes les activités industrielles (BG, BU ou établissements...) ou de services ont actuellement un résultat opérationnel positif. Cette donnée démontre que chaque salarié aujourd'hui contribue à la performance de son unité et est compétitif sur le plan économique. Le personnel perçoit en outre les résultats financiers comme la source des difficultés du groupe, dont il ne porte ni la responsabilité, ni la maîtrise...

La CFDT considère donc que le blocage des salaires dans le groupe serait une punition au regard de l'implication positive des salariés. Ce blocage ouvrirait probablement des contentieux et des conflits salariaux inopportuns qui cristalliseraient le mécontentement dans le groupe alors qu'il est exposé en externe au débat sur l'avenir de la filière nucléaire.

La CFDT considère ensuite que la situation du groupe, si elle fait l'objet d'un redressement économique sera la conséquence du professionnalisme et de la compétence de ses salariés. Nous pensons que nous devons développer le sentiment d'appartenance et la solidarité sur la base d'une politique sociale basée sur le dialogue social. Notre organisation démontre, tous les jours, qu'elle travaille à un dialogue social constructif et productif et socialement responsable.

La CFDT a donc écrit, un courrier dans ce sens, à Monsieur OURSEL, lui sollicitant de la sorte, de revenir sur sa décision de blocage des salaires et de permettre l'ouverture des négociations annuelles obligatoires dans l'ensemble des entités du groupe afin qu'elle associe les salariés aux objectifs du PAS avec une politique de rémunération adaptée aux enjeux d'aujourd'hui.



Contact CFDT Chalon Services /Sully

Gilles JEANNE 06.25.51.63.73
cfdt-areva-services@orange.fr

Sur GOOGLE taper : CFDT AREVA

**Adhérer
à la CFDT**

La CFDT c'est près de 500
élus, proches de vous, à
votre écoute, et au service
de tous les salariés.

La compétence syndicale au service des salariés du nucléaire